

comme elle mentionne les violations commises par les deux parties aux accords d'armistice, je crois qu'elle fait voir, à juste titre, la récente action du Royaume-Uni et de la France dans la perspective de ces violations et provocations répétées.

Nous appuyons la tentative de mettre fin au combat. Nous l'appuyons, entre autres motifs, parce que nous regrettons le recours à la force dans les circonstances auxquelles nous devons faire face. De l'avis de la délégation du Canada, toutefois, cette résolution que l'Assemblée générale a adoptée sous sa forme actuelle,—il y a eu très peu de chances d'en modifier la forme,—est insuffisante pour la réalisation des fins que nous visons dans cette Assemblée. Ces fins sont énumérées dans la résolution des Nations Unies en vertu de laquelle nous sommes réunis: la résolution 377 (V), *Union pour le maintien de la paix*. Or la paix est beaucoup plus qu'une suspension d'armes, même si elle doit assurément comporter ce facteur essentiel. C'est la première fois qu'une telle mesure se prend en vertu de la résolution *Union pour le maintien de la paix*, et j'avoue éprouver un sentiment de tristesse, voire d'angoisse, parce que je ne puis appuyer la position prise par deux pays dont les liens avec le mien sont et resteront étroits et intimes, deux pays qui ont contribué dans une si large mesure à la liberté et au progrès de l'humanité dans le respect des lois, deux pays qui sont les mères-patries du Canada.

Je déplore le recours à la force militaire dans les circonstances que nous examinons actuellement, mais je regrette aussi que nous n'ayons pas eu plus de temps, avant le vote, pour rechercher le meilleur moyen d'obtenir une suspension d'armes propre à donner des résultats heureux et durables. Je crois que nous avions droit à plus de temps, car il s'agit non seulement d'une heure tragique pour les pays et les peuples immédiatement intéressés, mais aussi d'un moment difficile pour les Nations Unies elles-mêmes. Je sais bien que la situation est d'une urgence particulière, poignante, d'une urgence d'ordre humain, et que les actes ne devaient pas être retardés par l'étiement des débats comme cela s'est fait tant de fois dans cette enceinte. Il me semble toutefois que nous aurions pu en arriver à une bien meilleure résolution si nous en avions pris le temps, comme nous l'avons fait par le passé,—autant que je me rappelle,—même pour les résolutions les plus critiques et les plus urgentes. Il nous eût suffi d'un faible supplément de temps, ce qui n'aurait causé aucun tort, mais au contraire aurait fini par être d'un secours certain, à ceux-là qui, au Moyen-Orient, ont le plus besoin de secours à l'heure présente.

Ce que je veux dire? Ceci d'abord, que notre résolution, même si elle a été adoptée, n'est après tout rien de plus qu'une recommandation, et qu'elle aurait eu un plus grand effet normal si elle avait pu rallier à l'Assemblée une plus complète unanimité,—ce qui aurait été possible, qui sait? si nous avions eu un peu plus de temps.

Ensuite, cette recommandation ne peut avoir de résultats sans le consentement de ceux auxquels elle s'adresse et qui seuls peuvent lui donner suite. J'avais espéré qu'un peu plus de temps et d'interventions personnelles nous permettraient de progresser, ou du moins d'essayer de progresser, vers l'adoption d'une attitude favorable, avant le vote, par les gouvernements et les délégations qui seront appelés à mettre en œuvre notre recommandation.

J'aperçois dans cette résolution une grave omission,—laquelle a d'ailleurs été signalée par d'autres orateurs, en particulier par le représentant de la Nouvelle-Zélande qui a parlé juste avant moi. La résolution prévoit bien une suspension d'armes, et je reconnais qu'il y a là un point de toute première importance et de toute première urgence. Mais elle n'envisage, outre la suspension d'armes et le retrait des forces, aucune mesure à prendre par les Nations Unies en vue d'un règlement de paix, pourtant indispensable si l'on veut que la suspension d'armes ne soit pas simplement temporaire. Nous aurions dû, j'en suis convaincu, profiter de l'occasion pour rattacher la suspension d'armes à la nécessité absolue d'un règlement politique en Palestine et à Suez, et peut-être aurions-nous pu aussi recommander une marche à suivre afin que les négociations puissent commencer en vue de cet objectif absolument essentiel.

Nous avons conscience de nous trouver aujourd'hui dans une crise presque désespérante des Nations Unies et de la paix. Ce sentiment que nous éprouvons aurait pu, il me semble, nous pousser à l'action ou du moins à la ferme résolution d'agir enfin, de faire quelque chose d'utile contre les causes profondes de cette crise qui nous a attirés jusqu'au bord même d'une tragédie, encore plus grande que la tragédie actuelle. Nous aurions dû tenir compte dans notre résolution de la nécessité d'un règlement politique, et faire quelque chose dans ce sens. Je ne crois pas du tout que cela eût